

Décision

Générale

colonial

Décision n° 87-413-1931 29/04/1931

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 avril 1931

Numéro JO
n° 413 du 30/04/1931

Date du numéro
30 avril 1931

TEXTE INTÉGRAL

M. le procureur de la République, chef du service judiciaire, est autorisé à employer Mlle Gire en qualité de dactylographe à la solde journalière de 30 francs (trente francs), pour compter du 8 avril 1931.